ᓄᓇᕗ ᐃᒥᐊᓕᓗᕆᔨᒃᑯᑦ
ᓱᕋᓇᑐᓕᕆᓂᕐᒥᓪᓗ ᑲᑎᒪᔨᖏᑦ
Nunavut Liquor and Cannabis Board
Nunavunmi Tanngaliqinirmut Higaarlungniklu Katimayiit
Société des alcools et du cannabis du Nunavut

AVIS PUBLIC CONCERNANT UNE DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

Prenez avis que la Nunavut Brewing Company Ltd. (« NuBrew ») située sur le lot M (SK-IQAL-001-2015) dans l'édifice 2025 de la ruelle Iqaluit à Iqaluit, au Nunavut, a fait une demande à la Commission des alcools et du cannabis du Nunavut en ce qui concerne la délivrance de permis suivant :

- Permis de bar-salon (offrant 60 places assises) avec les heures d'ouverture suivantes : 16 h à 23 h du lundi au jeudi; 16 h à 0 h le vendredi; et 12 h à 0 h le samedi.

La demande vise le remplacement du permis de brasserie artisanale par un permis de barsalon.

Si vous souhaitez formuler des commentaires sur la demande de NuBrew visant le remplacement du permis de brasserie artisanale par un permis de bar-salon, veuillez les acheminer à la Commission des alcools et du cannabis du Nunavut, par l'entremise d'Edith Sweetwater, aux coordonnees ci-dessous.

Tous les commentaires doivent être reçus avant minuit le lundi 23 août 2021.

Coordinnées :

Edith Sweetwater
Secretaire de direction
Commission des alcools et du cannabis du Nunavut
C. P. 1000, succ. 330
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
Tel. : 867 975-6807
Telec. : 867 975-5845
NLCB@gov.nu.ca